

Projet d'accueil Camp For Life A.S.B.L.

Notre centre de vacances s'articule autour des valeurs morales de la foi chrétienne, comme la justice, le pardon, le vivre ensemble, l'amour, en excluant tout prosélytisme, dans le respect des différentes convictions.

Nous pensons donc que les activités de notre centre de vacances doivent permettre à l'enfant, au jeune

- de découvrir la Bible d'une manière ludique et non contraignante
- de développer leur autonomie dans un cadre sécurisant
 - Ainsi nous prenons un soin particulier à l'encadrement qui est proposé. Le nombre d'encadrant par groupe d'enfant est très élevé et nous limitons les participants à un maximum convenu en équipe de coordination afin de ne pas faire de l'enfant ou du jeune un numéro.
- de leur donner confiance en eux
 - Nous voulons que nos séjours aient un impact positif sur l'estime de soi des enfants et des jeunes. Nous restons à l'écoute de l'enfant et du jeune par rapport à ses demandes ou ses craintes. Nous prenons soin aussi de les encourager dans leur activités, jeu et par rapport à leurs qualités.
- leur épanouissement physique
 - Nous prenons soin de proposer chaque jour des moments de détente sportive et des activités sportives collectives.
 - L'enfant ou le jeune peut également décider de se mettre de côté pour se reposer et lire ou dormir.
- le plaisir d'être ensemble, de faire ensemble, d'avoir du plaisir, de s'amuser
 - Nous mettons donc tout en place afin que l'enfant et le jeune soit dépaysé et se sente pleinement en vacance lorsqu'il participe à un de nos séjours. Nous faisons particulièrement attention au début du séjour au déguisement et décors afin de permettre à l'enfant et au jeune d'entrer dans le monde imaginaire que nous lui proposons selon le thème. Le plaisir d'être ensemble et de s'amuser est au centre des activités proposées.
- de découvrir leur identité en tant qu'enfant, jeune et citoyen du monde
 - Nous essayons travailler l'aspect de la citoyenneté du monde à travers des activités où chacun est invité à respecter l'autre de manière égale et respectueuse. Nous travaillons aussi des aspects comme le respect de l'environnement.
- de développer la curiosité
 - Nous voulons que les enfants et les jeunes s'éveille au savoir et la découverte au travers d'atelier et d'une oreille attentive à toutes les

interrogations qui les intéressent.

- de développer l'esprit d'équipe
 - Nous veillons à l'équilibre des activités en terme d'activité de collaboration et de compétition. Cela de manière à leur donner le goût de l'entraide tout en répondant à leur besoin de victoire.
- de découvrir la nature
 - L'endroit où nous organisons nos séjours est pensé de manière à être en pleine nature. La découverte de celle-ci se fait dès lors tout naturellement.
- de s'évader du quotidien
 - Nous prévoyons des temps libre en suffisance afin de permettre à chaque enfant et ados de s'évader à sa guise et de faire appel à son imagination afin d'être acteur de son temps.

Nous pensons que les animateurs sont là comme les garants du bien-être et de la sécurité des enfants, des jeunes qui leur sont confiés.

Ils doivent être des exemples vivants, qui permettront à chacun d'évoluer et de s'amuser à son rythme. Ainsi les animateurs proposent des activités non seulement adaptée au thème mais aussi et surtout adapté au rythme des enfants. Cela par exemple grâce à des levés progressifs ou des siestes extensibles ou individuelles. Nous attachons beaucoup d'importance aux compétences reconnues (au travers des brevets, diplômes officiels,...) et à la formation continue de nos animateurs.

Nous pensons que les animateurs sont des partenaires des parents qui complètent l'action éducative de la famille ainsi que l'école. Cela sur la base des principes chrétiens dans le respect de la personne humaine.

Notre centre de vacances souhaite donc proposer des activités telles que des petits jeux d'intérieur et d'extérieur, des veillées, des grands jeux, des activités manuelles, des activités sportives et découvertes de la nature, ainsi que toute activité culturelle qui permettront d'atteindre les objectifs cités précédemment.

Toutes les activités et moments de vie sont évalués chaque soir ainsi qu'en fin de séjour afin de coller au mieux à nos objectifs et aux besoins des participants.

Règlement d'ordre intérieur de Camp For Life ASBL

Introduction

Camp For Life est une association protestante qui organise chaque année des camps pour les enfants, les ados et les jeunes.

Le conseil d'administration de l'ASBL Camp For Life est le pouvoir organisateur (P.O.) des séjours organisés en son nom. Il nomme un coordinateur en chef qui coordonne les différentes équipes d'animation des séjours organisés tout au long de l'année.

A qui s'adressent nos activités ?

Nos activités s'adressent à tous peu importe la nationalité, la religion ou l'arrière-plan socio-économique.

Nous accueillons les enfants du primaire pour les camps d'enfants et du secondaire pour les camps d'ados ainsi que des camps de jeunes et d'adultes.

Horaire type pour les camps d'enfants

Heure	Activité
7H30	Réunion des animateurs
8H00	Réveil des enfants
8H30	Temps de partage
8H45	Petit-déjeuner
9H15	Rangement des chambres Temps libre Vaisselle
10H30	Rassemblement collectif : Temps de chants et histoire
11H30	Ateliers sportifs
12H20	Repas de midi
13H00	Vaisselle Sieste
14H00	Grand jeu
16H00	Goûter
16H20	Activités sous forme d'ateliers
17H20	Temps libre
18H30	Histoire d'une oeuvre ou d'une Mission
19H00	Souper
19H30	Vaisselle
20H15	Veillée
21H15	Collation puis douches
22H00	Silence et dodo !
	Temps libre pour l'équipe

Outre ce programme, certaines grandes activités sont organisées, comme par exemple des jeux de pistes et grandes randonnées qui se déroulent sur une journée entière et qui peuvent amener à modifier l'horaire.

L'équipe d'animation est tout à fait libre d'adapter l'horaire selon les besoins de ses idées d'animations, du thème ou de l'âge du groupe des participants. Cela par exemple pour le camp d'ados organisé sous tentes en été.

Ethique de travail

La consommation de tabac et de drogue est interdite sur tout le site du séjour. Cela afin d'éviter de donner des exemples d'habitudes non recommandées pour la santé.

Le personnel d'encadrement lors de camps

Le P.O. désigne en début d'année un coordinateur en chef qui sera chargé de recruter les coordinateurs des différents séjours organisés pendant l'année.

Le coordinateur du séjour constitue son équipe d'animation et l'encadre.

Les équipes d'encadrement sont constituées indifféremment des membres ou non de l'ASBL Camp For Life pour autant qu'elles acceptent les valeurs défendues par notre projet pédagogique.

Ajoutons que toute personne appelée à apporter son concours à l'encadrement d'un séjour doit être de bonne vie et mœurs et doit pouvoir en attester si elle est âgée de dix-huit ans et plus. Le document doit être daté de moins de trois mois.

Dès le début de l'année, les équipes de direction réunissent l'équipe d'animation afin d'adapter et de définir les priorités pédagogiques pour l'année, de planifier les activités, mais aussi de faire mieux connaissance afin de constituer une véritable équipe à partir d'individus. Le cas échéant, un week-end de préparation sera effectué.

Les animateurs, aide-animateurs et stagiaires sont responsables d'activités, de groupes d'enfants et de dortoirs en équipes.

Lors d'un camp, les personnes faisant partie de l'équipe d'encadrement ne peuvent quitter le camp, seul ou accompagné, sans l'approbation préalable du coordinateur.

Les noms et coordonnées du/des coordinateur(s) sont communiqués dès l'inscription par retour de mail.

1. Le coordinateur

- Il est un coordinateur breveté ou assimilé, âgé de vingt-et-un ans au moins, et porteur d'un titre obtenu dans une école de cadre ou équivalent.
- Il a pour tâche de recruter les animateurs, tâches matérielles, cuisinier, et autres personnes nécessaires au bon déroulement d'un séjour.

- En collaboration avec le responsable de programme, il élabore le programme du séjour.
- Il délègue les responsabilités aux personnes adéquates lors d'une rencontre de préparation.
- Il est la personne de contact entre les parents et le Camp For Life.
- Il gère les inscriptions ainsi que les autorisations particulières comme le droit à l'image.
- Il nomme la personne responsable des fiches santé et de l'administration des médicaments.
- Il gère le budget du séjour.

2. L'animateur

- Il est un animateur breveté ou assimilé, âgé de dix-sept ans au moins, et porteur d'un titre obtenu dans une école de cadre ou équivalent.
- Il a pour tâche d'encadrer les enfants en tout moment du jour et de la nuit et de s'assurer de son épanouissement physique et social.
- Chaque animateur est attendu de prendre part activement dans la préparation et la réalisation du programme d'animation.
- Ils sont au nombre d'1 animateur au moins par 5 enfants dans la mesure du possible avec un maximum de 8 enfants par animateur.

3. L'aide-animateur

- Il est un animateur de jeunesse en formation, âgé de 16 ans au moins.
- Il a pour tâche d'assister l'animateur dans la réalisation des activités et d'être présent à toutes les activités.

4. Tâche Matériel et personnel d'entretien

- Il est une personne désirant mettre ses qualités au service du séjour.
- Il est une aide précieuse au bon déroulement du camp par son esprit de service.
- Il a pour tâche principale le rangement et le nettoyage des lieux, l'aide au cuisinier, le service aux tables lors des repas.

5. Le cuisinier

- A pour responsabilité principale de préparer des repas sains et équilibrés pour la bonne santé des campeurs et des équipiers.
- En collaboration avec le coordinateur de séjour, il établit le menu et le budget.
- Il a une attention toute particulière pour les régimes alimentaire des personnes participantes au séjour. Allergies, prescrit religieux ou autres.

Toute l'équipe d'encadrement doit fournir un certificat de Bonne Vie et Mœurs de moins de 3 mois avant la date du séjour.

Inscription

Comment s'inscrire ?

1. Remplissez en MAJUSCULE le formulaire d'inscription et fiche médicale. Une fiche par participant et par camp. Vous pouvez la copier ou télécharger sur le net à l'adresse www.campforlife.be
2. Envoyez le formulaire à l'adresse du camp le plus tôt possible.
3. Effectuez le paiement à titre d'inscription au compte avec la mention : camp souhaité, nom et prénom de l'enfant.
30 euros d'acompte payables lors de l'inscription, le solde à régler 15 jours avant le début du camp. L'acompte n'est jamais remboursé.
Sur base d'un certificat médical, le montant de la participation versée est remboursable proportionnellement aux journées d'absence avec une retenue forfaitaire minimale de 25 % pour frais administratifs.
Toute demande écrite et motivée de remboursement sans certificat médical doit être adressé au C.A. de l'asbl qui accordera ou non le remboursement sur le même principe.

Les participants peuvent demander le dossier d'inscription sur simple demande. Il comprend :

- Les horaires et un plan d'accès de lieu de séjour
- La liste des objets et vêtements à emporter
- L'adresse et N° de téléphone du Centre pour les appels urgents uniquement le cas échéant
- Les coordonnées du ou des coordinateurs présents sur place
- Le projet pédagogique du centre de vacances (Plaine et/ou Séjour)
- Le présent R.O.I.
- Une fiche d'inscription vierge

Les informations à caractère personnel vous sont demandées par le coordinateur du séjour dans le cadre de la gestion du séjour.

Vous pouvez à tout moment avoir accès à ces informations et les modifier. Pour cela il faut contacter l'ASBL à l'adresse : contact@campforlife.be ou à l'adresse postale Route Saint Donat 29, 4960 Malmedy.

Réduction et dispositions spéciales.

Des réductions sont octroyées aux familles nombreuses, selon la règle suivante :

- 1er enfant : prix plein
- 2e enfant et suivant : 5 eur de réduction/enfant

Dans le cas de difficultés financières les parents sont invités à contacter le coordinateur du séjour afin de bénéficier d'une bourse. Cette bourse ne peut en aucun cas excéder 50% du prix du séjour.

La demande est faite par écrit.

Le nombre de bourses octroyées dépend des moyens de l'ASBL. Elles sont octroyées sur base des revenus des parents et de l'ordre d'introduction des demandes.

Responsabilités et assurances

Durant les activités Camp For Life, les participants sont couverts en accidents corporels et en responsabilité civile.

Notre assurance couvre les accidents ou dégâts que votre enfant occasionnerait à un tiers pendant la plaine.

Notre assurance prend en charge les frais médicaux et autres, dus à un accident survenu pendant le séjour.

Néanmoins, une franchise reste toujours à votre charge. Cette franchise est de 126,68€ en ce qui concerne la RC.

En cas d'accident les parents seront avertis en priorité. Le coordinateur fera le nécessaire pour que tout se passe au mieux. Il rédigera les formulaires d'assurance et un dossier sera introduit auprès de notre compagnie.

Les montants couverts : Frais médicaux : 1750 €

Incapacité permanente : 7000 €

Décès : 2000 €

Dommmages aux biens : 921157€

Si les parents sont couverts pour leur enfant par un contrat de type « Europe Assistance » ou assurance hospitalisation, nous leur demandons de nous en communiquer les coordonnées. Nous avons également besoin du nom de la compagnie et du N° de contrat de leur éventuelle assurance RC Vie privée.

Notre assureur : Axa

Notre assurance intervient, bien sûr, en complément du remboursement de leur mutuelle.

Choses à ne pas oublier pour les campeurs:

- Une lampe de poche
- Ta carte E.I.D.
- Ton sac de couchage
- Un drap de lit
- Une taie d'oreiller
- Un sac pour le linge sale
- Un nécessaire de toilette
- Des pantoufles
- Des chaussures et une gourde pour les excursions
- Des bottes (n'oublie pas des chaussettes en suffisance)
- Une gourde
- Une casquette
- Ton maillot de bain
- Des vêtements bien chauds
- De quoi écrire des petits mots

- Ta bonne humeur

Hébergement

L'hébergement des campeurs se fait dans des bâtiments excepté en été où pour un camp d'ados, il est sous tentes.

Usage des médicaments

Si un traitement médical doit être suivi durant le séjour, les parents ou représentant légal fournit une prescription médicale ainsi que le protocole d'administration du traitement afin que l'animateur infirmier puisse administrer le traitement pendant le séjour.

Merci de le préciser sur la fiche médicale.

Les visites sont interdites pour des raisons sanitaire et d'organisation du groupe.

Les conversations téléphoniques avec les campeurs ne sont pas possibles sauf en cas d'urgence. Il est possible d'avoir des nouvelles en téléphonant au numéro du coordinateur qui transmettra le message. Cependant une carte ou une lettre est toujours un cadeau.

Camp For Life suivit du nom de l'enfant, Beho 108B, 6672 Beho.

Tout équipement électronique est interdit. Nous sommes en pleine nature.
Tâchons de l'apprécier au maximum

Informations supplémentaires :

info@campforlife.be